

## SAINT-ANDRÉ-DE-LA-MARCHE

# Une mini-forêt de 250 arbres en face de l'étang

La commune de Sèvremoine définit chaque année un programme de plantation d'arbres sur son territoire, afin de valoriser son patrimoine arboré et d'agir en faveur de la biodiversité. Ce lundi, les élèves de CM1 et CM2 de l'école publique Les Peupliers et de CE1 et CE2 de l'école Grain de Soleil de Saint-André de la Marche se sont rendus sur le site de l'étang. Car, dès que les conditions le permettent, les écoles et les associations locales de randonnée s'impliquent dans cette action. Le caractère collectif de ces opérations est important pour permettre au plus grand nombre, et notamment aux jeunes générations, de contribuer de façon active à l'amélioration du cadre de vie. Accompagnés par les élus, les services techniques du secteur Est de la commune et les enseignants, les élèves ont participé à la plantation des arbres.

Dans un premier temps, 250 arbres ont été plantés pour constituer une mini-forêt en face de l'étang. Une vingtaine d'arbres fruitiers les rejoindront cet hiver en bordure de



Les élèves de l'école publique Les Peupliers, les élus et les services techniques à l'étang de Saint-André de la Marche.

chemin afin de favoriser le cheminement. Les agents et les élus ont répondu aux questions des élèves sur le rôle de l'arbre dans une agglomération. Un paillage sera réalisé ensuite avec des branches broyées, qui constitueront ainsi une protection pour les arbres pendant les

périodes de canicule.

En 2020 et 2021, les écoles et les associations de randonnée ont déjà participé aux plantations d'arbres ou de haies. Cet hiver 2022-2023, le programme s'articulera autour de la plantation de 590 arbres au total à Sèvremoine, en lien avec les écoles.